

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**N°2019/20**

**Chapitre 7.1 Décisions budgétaires**

**Objet : Approbation du budget prévisionnel 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, à 14h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 28 mars 2019

Date de convocation :  
Le 14 mars 2019

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25  
(33 voix)  
En exercice : 25 (33 voix)  
Membres présents :  
20 (26 Voix)

Membres présents  
Vote(s) pour 26  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
Mlle Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

### Etaient Présents :

**M. Victor BERENGUEL**, Président ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice Président ;  
**M. Jean CONREAUX**, Vice Président ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Secrétaire du  
Bureau, **M. Jean BERNARD**, Rapporteur du budget ; **M. Roger MASSE**,  
Membre du bureau, **M. Régis BOUCHACOURT**, membre du bureau,  
**M. Patrick PERNIN**, Membre du bureau, **Mme Camille BONNET**, Conseillère  
Syndicale Suppléante de M. Christian DURAND, **M. Marc AUDIER**, Conseiller  
Syndical ; **Mme Chantal ROUX**, Conseillère Syndicale suppléante de M. Jean  
Pierre GANDOIS ; **M. Pierre VOLLAIRE**, Conseiller Syndical,  
**Mme Marie-Jeanne FAURE**, Conseillère Syndicale suppléante de Mme Valérie  
GRENARD ; **M. Yves LELONG**, Conseiller Syndical suppléant de M. Robert  
FRAYSSINES, **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical ; **Mlle Jessica  
GUIARD**, Conseillère Syndicale, **M. Raymond HONORE**, Conseiller Syndical ;  
**M. Jean-Michel TRON**, Conseiller Syndical ; **M. Jean-Michel PAYOT**,  
Conseiller Syndical ; **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère Syndicale.

### Etaient représentés et excusés :

M. Christian DURAND par Mme Camille BONNET ;  
M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Chantal ROUX ;  
Mme Valérie GRENARD par Mme Marie-Jeanne FAURE ;  
M. Robert FRAYSSINES par M. Yves LELONG

### Avait donné pouvoir :

**Mme Carole CHAUVET** à M. Marc VIOSSAT

### Etaient Excusés :

Mme Sophie VAGINAY, Vice Présidente, Mme Ginette MOSTACHIE, Conseillère  
Syndicale, M. Joël BONNAFFOUX, Conseiller Syndical

### Etaient invités et présents :

M. Christian ROMAN, CD05 ; M. Thierry ALLAMANNO, CDV 05 ; M. Denis  
NOGUIER, EDF ; M. Christophe THIEBAULT, SPPSP ; M. Olivier PELLOQUIN,  
CCSP.

### **Exposé des motifs :**

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 à L. 2343-2,
- La Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,
- L'article L2311-5 du Code général des collectivités territoriales,

- L'article 12 « budget » de l'arrêté préfectoral n°2016-222-14 du 9 août 2016 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,
- Les alinéas 12.1 et 12.2 de l'arrêté susvisé déclinant la contribution des collectivités riveraines adhérentes et les dispositions particulières instituées pour la seconde année transitoire dans l'adhésion des Collectivités riveraines des Alpes de Haute Provence,
- Le règlement intérieur de l'établissement voté par délibération n°2007-05 du 29 mars 2007,
- La délibération n°2019-01 du 8 février 2019 approuvant les statuts révisés du S.M.A.D.E.S.E.P.,
- La délibération n°2019-14 du 28 mars 2019 adoptant le compte administratif 2018,
- La délibération n°2019-19 du 28 mars 2019 définition la part d'activité commerciale constaté sur les activités totales du S.M.A.D.E.S.E.P.,

### CONSIDERANT :

- Le Débat d'Orientation Budgétaire conduit lors du comité syndical du 8 février 2019,
- Le résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services de l'exercice 2018 certifiés par Monsieur le Chef de poste de la Trésorerie d'Embrun Savines-le-Lac,
- L'exposé de Messieurs les Président et Rapporteur du Budget, étayé des tableaux budgétaires travaillés en séance,

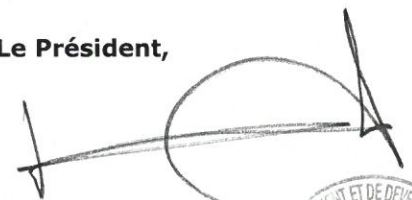
### Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 28 mars 2019 :

- **VOTE** le Budget Primitif 2019 au niveau des opérations pour la section d'investissement et des chapitres pour la section de fonctionnement ;
- **ADOpte** le Budget Primitif de l'exercice 2019

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Victor BERENGUEL

